CHU DE REIMS · UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE · Région ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE **Ecole d'Infirmiers Anesthésistes** **Institut de Formation des Ambulanciers**	EIADE– 000 – 01	
Profil de Poste **Cadre de santé formateur à l'école d'IADE et à l'IFA**	Page :	1/8

Sommaire	**Liste des destinataires**
1- Identification du poste 2- Abréviations et références 3- Missions et activités 4- Niveau de compétences et capacités requises 5- Position hiérarchique et fonctionnelle 6- Caractéristiques du poste	Directeur des Ressources Humaines Directeur EIADE et IFA Directeur des Soins Coordonnateur de l'IRF Cadre supérieur de santé Cadre de santé formateur **Mode de diffusion et chemin d'accès** Electronique, papier, réunion d'équipe

Historique			
Date Création	13 juin 2016	**Date d'application**	
Date d'actualisation	**Modalités**	**Modifications apportées (page / contenu)**	

Références - Références réglementaires, ouvrages, articles -	Textes professionnels Maquette du CHU de Reims

1- Identification du poste

IADE FORMATEUR, pour l'école d'IADE et l'IFA

Secteurs d'activité :

Ecole des infirmier(e)s anesthésistes diplômé d'Etat du CHU de Reims (0.4 ETP)
Institut de formation des ambulanciers du CHU de Reims (0.6 ETP)

	Rédaction	**Vérification**	**Validation**
Date	13 juin 2016		
Nom(s)	J-F BOCQUET	H. QUINART Directeur de l'école d'IADE et de l'IFA	H. QUINART Directeur de l'école d'IADE et de l'IFA

2- Abréviations

- CHU Centre Hospitalier Universitaire
- GCS Groupement de Coopération Sanitaire
- DRJSCS Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- EIADE Ecole des Infirmier(e)s Anesthésistes Diplômées d'Etat
- IFA Institut de Formation des Ambulanciers
- IRF Institut régional de formation
- MFE Mémoire de fin d'études
- UE Unité d'Enseignement

Références

- Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste,
- Arrêté du 26 janvier 2006 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier,
- Arrêté du 21 avril 2007, modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux
- Arrêté du 31 juillet 2009, relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur kinésithérapie, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur en électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyse médicale, cadre de santé et aux agréments de leur directeur
- Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code
- Décret 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant sur le statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière
- Fiche métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

3- Missions et activités

3.1 Missions générales

Le formateur participe à la formation des élèves et/ou étudiants paramédicaux relevant de sa formation. Il organise et met en œuvre, sous l'autorité du Directeur de l'école d'IADE et de l'IFA, les conditions d'apprentissage dans le cadre du référentiel de formation concerné et du projet pédagogique préétabli.

Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et avec les responsables partenaires des secteurs de soins intra et extrahospitaliers.

3.2 Activités Pédagogiques

- Organisation du travail

Le cadre formateur participe à toutes les étapes de la formation, sous l'autorité du responsable pédagogique et du directeur de l'école et de l'institut.

- Concours

Il est impliqué dans la réalisation, la mise en œuvre, la surveillance et au jury du concours de sélection.

- Rentrée

Il est impliqué et participe aux pré-rentrées administratives des étudiants des promotions pour lesquelles le cadre formateur est référent, en partenariat avec le responsable pédagogique.

- Le diplôme d'Etat

Il prépare et gère les dossiers scolaires des étudiants dont il est référent et pour le jury régional de la DRJSCS.

- Le suivi des études

Il participe à la gestion des étudiants (intégrations, arrêts d'études, mutation, arrêts maladies et absences,…) en lien avec le responsable pédagogique et en collaboration avec le secrétariat de l'école ou l'institut.

- Pédagogie

- Il participe, avec le responsable pédagogique et le directeur de l'institut, à l'élaboration du projet pédagogique, à sa mise en œuvre et à son évaluation au sein de l'équipe pédagogique et les intervenants universitaires concernés,

- Il participe à l'élaboration du projet de formation avec le responsable pédagogique, sa mise en œuvre et son évaluation,

- Il conceptualise, organise et réalise les enseignements théoriques et cliniques dont il a la responsabilité, en coordination avec les autres enseignements, dans une logique d'acquisition de compétences, (cela inclut les formations continues dispensées par l'école d'IADE ou l'IFA, la formation d'IADE et celle des ambulanciers DE et auxiliaires ambulanciers),

- Il assure le suivi pédagogique en stage (si nécessaire) et en école ou institut, des étudiants et élèves,

- Il développe un réseau de partenaires experts au service de la formation des étudiants,

- Il s'implique dans les missions transversales et dans les différents groupes de travail institutionnels (au sein de l'IRF, sur l'établissement et en externe) cf le paragraphe 3.3

- Il travaille dans des groupes en interface avec les autres écoles et instituts de l'IRF pour assurer la transversalité des missions.

Recherche

- Il participe à la conception, l'animation et la mise en œuvre de journées de recherches et d'études réalisées par l'équipe pédagogique,

- Il participe à la rédaction de rapports annuels ou de bilans,

- Il encadre les étudiants de l'IFCS en stage.

Veille professionnelle

- Il participe à la recherche dans le domaine des soins et des activités paramédicales,

- Il transmet ces informations à l'équipe pédagogique,

- Il met à jour ses connaissances et actualise l'ensemble de ses informations, conformément aux données acquises de la science, par le biais de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Suivi des actions, évaluation et réajustement

- Il rend compte de ses actions et résultats au responsable pédagogique et au directeur de l'Institut,

- Il s'inscrit dans la programmation annuelle des écoles et ajuste ses actions en conséquence.

Démarche qualité et Gestion des risques

- Il rédige les procédures conformément à la charte qualité mise en place sur l'Institut et l'école,

- Il propose des actions d'amélioration suite à l'évaluation des procédures, processus ou dysfonctionnements,

- Il contrôle l'entretien et la sécurité des locaux et informe le responsable pédagogique ou le Directeur des dysfonctionnements éventuels,

- Il participe à l'entretien, aux reconditionnements, aux rangements au aux commandes du matériel pédagogique et des dispositifs médicaux dans le cadre des enseignements,

- Il participe à la mise en place des évaluations des UE (EIADE) et des modules (IFA) (de la conception à l'évaluation, correction et élaboration de statistiques des résultats),

- Il évalue les prestations des intervenants et leurs propositions de réajustements,

- Il évalue la qualité et le contenu des formations continues dispensées, des UE ou des modules et les propositions de réajustements,

- Il évalue la satisfaction des stagiaires lors des formations continues, des étudiants sur les différentes UE et des élèves sur les formations dispensées par l'IFA,

- Il réalise les synthèses pour le conseil pédagogique (EIADE) ou le conseil technique (IFA) et le bilan d'activité.

3.3 Implication/investissement

3.3.1 Unités d'enseignements :

- Il est responsable de plusieurs Unités d'Enseignements,

- Il participe en tant qu'intervenant expert dans d'autres UE ou modules au niveau des instituts de l'IRF,

- Il participe en plus aux autres UE et à leurs évaluations (exemples : santé publique, travaux pratiques, MFE …)

- Il se positionne en tant qu'ambassadeur dans les groupes de travail sur la région pour le Groupement de coopération sanitaire (GCS),

- Il participe aux groupes de travail institutionnels sur les thématiques en lien avec ses UE ou son domaine de compétence.

3.3.2 Instances internes et externes à l'école d'IADE et à l'IFA:

- Il est membre titulaire ou suppléant de l'une de ces instances : Conseil Pédagogique, Conseil Technique, Commission d'Attribution des Crédits, Conseil de la Vie étudiante…

- Il est, en externe, membre du Groupement de Coopération Sanitaire, …

3.3.3 Comités et groupes de travail internes :

- Il est membre du groupe Qualité, du comité de lecture des évaluations des UE, groupe de gestion du concours, travail de réflexion pédagogique sur des thématiques diverses…

3.3.4 Développement et rayonnement de la formation :

- Il gère et /ou participe en tant qu'intervenant dans les formations continues et Développements Professionnels Continus dispensés par l'école d'IADE ou l'IFA,

- Il gère et /ou participe en tant qu'intervenant dans les conférences, colloques en partenariat avec université,

- Il s'implique dans les actions de formations continues développées sur les autres écoles et institut de l'IRF,

- Il crée des liens et travaille en réseau avec les acteurs de la formation et les autres institutions.

3.3.5 Evénementiels internes ou externes à l'IRF :

- Il est impliqué dans tous les événementiels organisés durant l'année : CAP' Avenir Santé CHU, Forum Avenir Etudiant, Nuit de l'Orientation, Plan ORSAN et plans blancs,…

3.3.6 Activités pédagogiques indirectes :

- En lien avec le responsable pédagogique, il participe aux gestions suivantes: planning, stage, entrée des notes dans le logiciel spécifique à l'institut, gestion des salles de TP et commande de matériel, configuration du logiciel de gestion administratif …

3.3.7 Communication interne

- Il est présent et actif aux réunions d'équipes et pédagogiques.

4- Niveau de compétences et capacités requises

4.1 Niveau de compétences :

- Diplôme permettant l'exercice de la profession d'infirmier anesthésiste
- Diplôme de cadre de santé (ou en projet)
- Titre Universitaire de niveau I dans le domaine de la pédagogie ou de la santé recommandé,
- Expérience professionnelle diversifiée minimum (anesthésie, SSPI et SMUR)
- Expérience pédagogique souhaitée.

4.2 Capacités requises :

Indispensables :

- Motivation forte pour la formation,
- Adaptation,
- Sens de l'organisation et de l'anticipation,
- Sens du travail en collaboration et en équipe,
- Capacités relationnelles, respect de l'autre, écoute et pondération,
- Capacité à gérer son temps et à intégrer les contraintes,
- Capacité à gérer et atténuer les conflits
- Capacités pédagogiques,
- Rigueur,
- Implication systématique aux activités et travaux institutionnels.

Essentielles *:*

- Positionnement professionnel clair,
- Remise en question, curiosité professionnelle,
- Maitrise de l'outil informatique : Word, power-point, Excel ainsi que le logiciel interne à l'institut,
- Utilisation aisée des nouvelles techniques de communication.

Souhaitées :

- Volonté de développer ses compétences pour les réinvestir sur l'IRF.

5- Position hiérarchique et fonctionnelle

5.1 Est lié hiérarchiquement à :

- Directeur de l'école d'IADE et de l'IFA,
- Responsable pédagogique de l'école d'IADE et de l'IFA,

5.2 Est lié fonctionnellement à :

- Directions fonctionnelles du CHU,
- Coordonnateur de l'IRF,
- Intervenants extérieurs,
- Cadres de santé des secteurs de soins,
- Secrétaires,

6- Caractéristiques du poste

- Poste en rythme 1 du lundi au vendredi, en forfait cadre, les horaires sont variables selon l'activité,
- Planification des congés annuels en fonction des impératifs pédagogiques et des règles de fonctionnement fixées dans l'Institut et l'école,
- Déplacements hors Reims régulier pour assurer ponctuellement le suivi des étudiants et être relai auprès des équipes d'encadrement,
- Véhicule personnel obligatoire.

Le directeur des écoles et le Directeur des Ressources Humaines se réservent le droit de modifier en tout temps le présent profil de poste.

Ce document concerne en particulier M. …….. qui atteste en avoir reçu une copie.

Date : …. / …. / …. Signature :

	Rédaction	Vérification	Validation
Date	13 juin 2016		
Nom(s)	J-F BOCQUET	H. QUINART Directeur de l'école d'IADE et de l'IFA	H. QUINART Directeur de l'école d'IADE et de l'IFA